

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Plast DP12 primer plus

### FS3064

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 01-févr.-2018

Date de révision :  
09-juin-2022

Numéro de révision: 2.0

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** Plast DP12 primer plus  
**UFI:** 1GV0-30E1-Q009-HMAE  
**Contient** Méthacrylate de méthyle; Tetramethylene dimethacrylate;  
N-hydroxyethyl-N-methyl-p-toluidine

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Primaires  
**Utilisations déconseillées** Réserve aux utilisateurs professionnels.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
c/o DeLaval International AB	France: DeLaval
PO BOX 39	Omega Parc Bat. 5
147 21 Tumba	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Sweden	78997 Elancourt
Tel + 46 08-530 66 000	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:  
DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG  
Munchrutistrasse 2  
6210 Sursee  
Switzerland  
Tel (41) 926 6611

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence**

France:  
(33) 1 4005 4848

Belgique:  
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:  
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2. (H315)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1. (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3. (H335)
Dangers physiques	Liquides inflammables Catégorie 2. (H225)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Hazard Pictogram(s)



#### Mention d'avertissement

DANGER

#### Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables  
 H315 - Provoque une irritation cutanée  
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
 H335 - Peut irriter les voies respiratoires

#### Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants  
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.  
 - Ne pas fumer  
 P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre, Jet d'eau pour l'extinction  
 P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais  
 P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

#### Contient

Méthacrylate de méthyle; Tetramethylene dimethacrylate; N-hydroxyethyl-N-methyl-p-toluidine

### 2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) (≥ 0.1%)

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) (≥ 0.1%)

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%)

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
Méthacrylate de méthyle 80-62-6	201-297-1	50 - 100	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) STOT SE 3 (H335) Flam. Liq. 2 (H225)	-	-	-	01-2119452498-28

Tetramethylene diméthacrylate 2082-81-7	218-218-1	0.5 - 2.5	Skin Sens. 1B (H317)	-	-	-	01-2119967415-30
N-Hydroxyethyl-N-méthyl-p-toluidine 2842-44-6	220-638-5	0.5 - < 2.5	Aquatic Chronic 2 (H411) Eye Irrit. 2 (H319) SkinSens. 1 (H317)	-	-	-	01-2120827830-56

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
Méthacrylate de méthyle 80-62-6	7900 mg/kg ( Rat )	5000 mg/kg (Rabbit)	7093 ppm (29.8 mg/L air) ( Rat ) 4 h
Tetramethylene diméthacrylate 2082-81-7	10066 mg/kg (Rat)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
N-Hydroxyethyl-N-méthyl-p-toluidine 2842-44-6	2000 mg/kg (rat)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

#### Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration  $\geq 0.1\%$  (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours.

<b>Conseils généraux</b>	Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Laver abondamment à l'eau. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement au savon et à grande eau.
<b>Ingestion</b>	Boire beaucoup d'eau. Amener la personne à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Consulter immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Effets aigus</b>	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
<b>Effets retardés</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets d'une surexposition</b>	Aucun(e) connu(e).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Notes au médecin</b>	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Mousse, Sable, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Poudre d'extinction
<b>Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</b>	Jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	Exothermic polymérisation. En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées. Hydrocarbures. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
----------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection et précautions pour les pompiers** Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un

équipement de protection respiratoire. Refroidir les récipients/réservoirs au jet d'eau.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions individuelles

Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

#### Autres informations

Voir Section 12 pour plus d'informations

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts. Ne pas contaminer l'eau superficielle. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Mettre en place une ventilation adaptée. Ne PAS utiliser un jet d'eau. Ne pas rincer à l'eau.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Manipulation

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mettre en place une ventilation adaptée. Les poussières ou fumées peuvent former des mélanges explosifs dans l'air.

#### Remarques générales en matière d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillard/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Stockage

Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver bien fermé, au frais et au sec. Stocker dans un bac de rétention. En cas d'incendie, obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Tenir à l'écart de la chaleur. Conserver à une température inférieure à 25 °C.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Scénario d'exposition

Sans objet

#### Autres recommandations

Sans objet

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Méthacrylate de méthyle 80-62-6			TWA: 50 ppm TWA: 205 mg/m <sup>3</sup> STEL: 100 ppm STEL: 410 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 100 ppm TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 210 mg/m <sup>3</sup> Peak: 100 ppm Peak: 420 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Méthacrylate de méthyle 80-62-6	TWA: 50 ppm	STEL: 100 ppm TWA: 50 ppm	STEL: 410 mg/m <sup>3</sup> TWA: 205 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 42 mg/m <sup>3</sup> STEL: 50 ppm STEL: 210 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 25 ppm TWA: 102 mg/m <sup>3</sup> Skin
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Méthacrylate de méthyle	STEL: 100 ppm	STEL: 100 ppm	STEL: 300 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 25 ppm	TWA: 50 ppm

80-62-6	STEL: 420 mg/m <sup>3</sup> TWA: 50 ppm TWA: 210 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 420 mg/m <sup>3</sup> TWA: 50 ppm TWA: 210 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 100 ppm
---------	--------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	----------------------------	----------------------------	---------------

**Niveau dérivé sans effet (DNEL)**

80-62-6 :

DNEL dermal: 13.67 mg/kg/d

DNEL Inhalation: 210 mg/m<sup>3</sup>

Aucune information disponible

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux**

lunettes de sécurité à protection intégrale.

**Protection de la peau**

Porter des gants/des vêtements de protection.

**Protection des mains**

Gants de protection, caoutchouc butyle, penetration time &gt; 60 minutes Part3: Level 3, (EN 374)

**Protection respiratoire**

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. Type filter A.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État physique**

Liquide

**Aspect**

rose

**Odeur**

Piquante

**Seuil olfactif**

Aucune information disponible

**Propriété****Valeurs****Point/intervalle de fusion**

Aucune donnée disponible

**Point/intervalle d'ébullition**

100 °C

**Inflammabilité (solide, gaz)**

Sans objet

**Limite supérieure d'inflammabilité:**

Aucune donnée disponible

**Limite supérieure d'explosivité**

12.5 Vol %

**Limite inférieure d'inflammabilité**

Aucune donnée disponible

**Limite inférieure d'explosivité**

2.1 Vol %

**Point d'éclair**

10 °C

**Taux d'évaporation**

Aucune information disponible

**Température d'auto-inflammabilité**

Sans objet

**Température de décomposition**

Aucune donnée disponible

**pH**

Aucune donnée disponible

**Viscosité cinématique**

Aucune donnée disponible

**Hydrosolubilité**

Non miscible à l'eau

**Solubilité dans d'autres solvants**

Aucune donnée disponible

**Coefficient de partage : n-octanol/eau**

Aucune donnée disponible

**Pression de vapeur**

38.7 hPa (20°C)

**Densité relative**

Aucune donnée disponible

**Densité de vapeur**

Aucune donnée disponible

**Caractéristiques des particules**

Sans objet

**Densité de vapeur**

Aucune information disponible

**9.2. Autres informations****Viscosité**

200 mPas (20°C) (Dynamic)

**Densité de liquide**0.99 g/cm<sup>3</sup> (20°)**Informations supplémentaires**

Ignition temperature: 430°C

Organic Solvents: 0,0%

## 9.2.1. Information with regard to physical hazard classes

**Explosibles**

Propriétés explosives N'est pas un explosif  
**Propriétés comburantes** Aucune information disponible

9.2.2. Other safety characteristics  
 Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

#### Stabilité

Stable dans les conditions normales. Stable dans les conditions de stockage recommandées. Tenir à l'écart de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### Possibilité de réactions dangereuses

Exothermic polymerisation.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières incompatibles

Peroxydes

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Hydrocarbures. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Information on hazard classes as defined in Regulation (EC) No 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### Inhalation

Aucune information disponible.

##### Contact oculaire

Aucune information disponible.

##### Contact avec la peau

Aucune information disponible.

##### Ingestion

Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Méthacrylate de méthyle	7900 mg/kg ( Rat )	5000 mg/kg (Rabbit)	7093 ppm (29.8 mg/l air) (Rat) 4 h
Tetramethylene dimethacrylate	10066 mg/kg (Rat)		
N-Hydroxyethyl-N-methyl-p-toluidine	2000 mg/kg (Rat)		

#### Corrosion/irritation cutanée

Irritant pour la peau.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### STOT - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

#### STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2. Information on other hazards

#### 11.2.1. Endocrine disrupting properties

##### Endocrine disrupting properties

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ( $\geq 0.1\%$ ).

#### 11.2.2. Autres informations

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

#### Effets d'écotoxicité

Ne permettez pas d'entrer dans l'alimentation en eau potable, eaux usées, ou le sol. Éviter le rejet dans l'environnement.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Méthacrylate de méthyle	170: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	243 - 275: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 79: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 79: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 170 - 206: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 326.4 - 426.9: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 125.5 - 190.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 153.9 - 341.8: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static		69: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
Méthacrylate de méthyle	0.7

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Endocrine disrupting properties

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ( $\geq 0.1\%$ ).

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales.
<b>No de déchet suivant le CED</b>	07 02 08* Other still bottoms and reaction residues 15 01 10* Packaging containing residues or or contaminated by hazardous substances
<b>Autres informations</b>	Agent nettoyant acétone Ethyl Acetate solution

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG/IMO

<b>14.1 N° ONU</b>	1866
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Resin solution
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	3
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Warning: Flammable liquid Danger code (Kemler): 33 EMS n°: F-E, S-E
<b>14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments</b>	Aucune information disponible
<b>Informations supplémentaires</b>	IMDG Limited quantities (LQ): 5L Excepted quantities (EQ): Code E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

### ADR/RID

<b>14.1 N° ONU</b>	1866
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Resin solution
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	3
<b>Étiquettes ADR/RID</b>	3
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Warning: Flammable liquids Danger code (Kemler): 33 EMS Number: F-E, S-E Stowage Category B
<b>Informations supplémentaires</b>	Limited quantities (LQ): 5L Excepted quantities (EQ): Code: E2 - Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml - Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml Transport category: 2 Tunnel restriction code: D/E

### IATA/CAO

<b>14.1 N° ONU</b>	1866
<b>14.2 Nom d'expédition</b>	Resin solution
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	3 Label 3
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	II
<b>14.5 Danger pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6 Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)
<b>Informations supplémentaires</b>	-

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Classification allemande WGK** Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

**EU Legislations**  
Reg.1907/2006-REACH



Reg. 878/2020 That modify REACH  
Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Inventaires internationaux

**EINECS/ELINCS** All components are listed or exempted

#### Autres

Directive 2012/18/EU

Named dangerous substances - ANNEX I None of the ingredients are listed

Seveso category P5c FLAMMABLE LIQUIDS

Qualifying quantity (tonnes) for the application of lower-tier requirements 5,000 t

Qualifying quantity (tonnes) for the application of upper-tier requirements 50,000 t

REGULATION (EC) No 1907/2006 ANNEX XVII Conditions of restriction: 3

Technical instructions (air):

Class II: Share in %: 50-100

Légende

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

## 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Key or legend to abbreviations and acronyms

Flam. Liq. 2: Flammable liquids – Category 2

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation – Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation – Category 2

Skin Sens. 1: Skin sensitisation – Category 1

Skin Sens. 1B: Skin sensitisation – Category 1B

STOT SE 3: Specific target organ toxicity (single exposure) – Category 3

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - long-term aquatic hazard – Category 2

#### Principales références de la littérature et sources de données

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

Date de préparation 01-févr.-2018

Date de révision : 09-juin-2022

Numéro de révision: 2.0

Remarque sur la révision:

Motif de la révision (EU) 2020/878

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité